

COMMUNE DE
**CARLA DE
ROQUEFORT**

**PLAN
DES
SERVITUDES**



PLAN DES SERVITUDES

Echelle : 1 / 6000

**Direction
Départementale
des Territoires
de l'Ariège**
Service Aménagement,
Urbanisme et Habitat
Planification et études
10 rue des Salenques
BP 10 102
09007 Foix
Tél. : 05 61 02 47 00
Mét. : odt@ariège.gouv.fr



le Maire

Septembre 2019 Pièce n°1/1

Servitudes légalement constituées

 Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières (T7)

Autres informations

 Forêts soumises au régime forestier

L'ancienne servitude de passage le long des cours d'eau s'applique dorénavant de droit selon l'article L 215-18 du code de l'environnement sur tous les cours d'eau du territoire.

LA REPRÉSENTATION DES SERVITUDES DONT LA DDT DE L'ARIÈGE N'EST PAS LE GESTIONNAIRE N'EST DONNÉE QU'À TITRE INDICATIF.

DANS CE CAS, IL EST NECESSAIRE DE CONSULTER :
- SOIT LE PLAN JOINT A L'ARRETE DE CREATION DE LA SERVITUDE
- SOIT LE SERVICE GESTIONNAIRE DE LA SERVITUDE

